

JACQUELINE CAILLE*

**RECHERCHES SUR LES “PROFESSIONS MÉDICALES”
À NARBONNE DU XII^e AU XV^e SIÈCLE
(MÉDECINS, CHIRURGIENS, BARBIERS, APOTHICAIRES)**

ABSTRACT

Une première approche des documents permet de conclure que Narbonne était, au Moyen Âge, aussi bien pourvue en “professionnels de santé” que les autres grandes villes du Midi de la France mieux étudiées de ce point de vue, notamment Toulouse. C’est dès le XII^e siècle qu’on y rencontre des médecins dont quelques-uns, au fil du temps, apparaissent au service des seigneurs de la ville (vicomtes et archevêques) ou à celui d’autres grands personnages de la région, laïques ou ecclésiastiques. Repérés dans les textes près d’un siècle plus tard, les barbiers, dont certains sont chirurgiens, puis les apothicaires prennent place parmi les autres corps de métiers de la ville. À la fin du Moyen Âge, c’est cette dernière qui engage à son service des praticiens, médecins mais aussi chirurgiens. Les uns et les autres participent à l’administration urbaine, notamment comme “conseillers jurés” et même comme consuls. Souvent propriétaires immobiliers ou fonciers, ils prennent également part à la vie économique de l’agglomération. On perçoit aussi leur insertion dans la collectivité religieuse, les quatre-vingt-trois individus recensés dans la liste récapitulative finale étant chrétiens. En effet, bien que Narbonne ait abrité, jusqu’au début du XIV^e siècle, une importante communauté israélite, il n’a été possible de recenser que quatre médecins juifs.

* Agrégée de l’Université et Docteur en histoire
Maître de Conférences honoraire de l’Université Paul-Valéry, Montpellier III
Membre de l’ERS 2085 du CNRS-FRAMESPA (France méridionale et Espagne: histoire des sociétés du Moyen Âge à l’époque contemporaine), Université de Toulouse II–Le Mirail

Ce travail se voudrait une esquisse de prosopographie des “professionnels de santé” à Narbonne au Moyen Âge. Cette entreprise nous a paru utile au vu des répertoires constitués dans ce domaine par E. Wickersheimer et D. Jacquart¹ : sur près de sept mille sept cents noms de médecins, mais aussi de chirurgiens, barbiers et apothicaires recensés, ne sont en effet signalés que onze ou douze Narbonnais, tous médecins (huit chrétiens et trois ou quatre juifs). Comparés aux cent trois “représentants de l’art de guérir” relevés à Lyon ou encore aux cent trente-trois comptabilisés à Toulouse dans ces mêmes ouvrages², ces chiffres sont assurément excessivement faibles pour l’antique “Cité” romaine de la rive gauche de l’Aude, doublée, à partir du XII^e siècle, d’un “Bourg” sur l’autre rive du fleuve qui traversait alors l’agglomération. Métropole du Midi médiéval, à l’instar de Toulouse et de Montpellier, Narbonne³ devait forcément abriter plus d’une douzaine de praticiens, tant il est vrai que, bien souvent, le nombre de ceux-ci est un des critères de l’importance d’une ville⁴.

Le fait est qu’une première série d’investigations aléatoires et non exhaustives nous permet, dès à présent, d’ajouter soixante-quinze noms aux huit fournis par Wickersheimer et Jacquart pour le “personnel de santé” chrétien, soit un total de quatre-vingt-trois individus parmi lesquels, un seul n’est connu que de Wickersheimer, à savoir B. de Belim (n° 4 de la liste *in fine*). Ont été, pour ce faire, mises à contribution, tout d’abord, les archives municipales de Narbonne, de la série AA à la série II incluse : cartulaires municipaux appelés *thalamus*, actes de la pratique au hasard de leur consultation, listes de contribuables dans quelques registres de clavaires dans la mesure où les trésoriers municipaux y indiquent les professions⁵, ce qui n’est pas toujours le cas. Aux documents ainsi collectés s’ajoutent ceux dont on trouve copie dans les grandes collections de la Bibliothèque nationale de France (Baluze, Colbert, Doat) ainsi que ceux qui ont disparu mais dont on a des analyses relativement développées et fiables dans divers inventaires du XVII^e siècle conservés à la Bibliothèque municipale de Narbonne (Ducarouge, Rocque) ou bien aux Archives départementales de l’Aude (H 211)⁶.

1. *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge* (en 3 volumes : deux tomes initiaux et un tome de “Supplément”) qui ne concerne pas que les médecins, malgré le titre restrictif. Sur ces ouvrages voir *in fine* l’introduction à notre “Liste de médecins...”.

2. D’après Danielle JACQUART dans sa thèse *Le Milieu médical*, p. 70 (voir *in fine*).

3. Sur la place de Narbonne dans le Midi médiéval : Jacqueline CAILLE, *Medieval Narbonne. A City at the Heart of the Troubadour World*, Londres, 2005 (sous presse).

4. D. JACQUART, *Le Milieu médical*, p. 89, en tenant compte néanmoins des aléas de la documentation.

5. Seuls cinq registres de clavaire (années 1376, 1470, 1479, 1480 et 1486) ont été l’objet d’une étude systématique. Voir *in fine* “Sources et bibliographie : abréviations”.

6. Voir *in fine* : “Sources et bibliographie...”.

Nous donnons, en fin d'article, la liste nominative que nous avons pu dresser d'ores et déjà⁷ : quatre-vingt-trois noms (numérotés de 1 à 83 pour faciliter les renvois). Ceux-ci sont regroupés par siècles : deux seulement pour le XII^e, puis vingt et un pour le XIII^e, trente pour le XIV^e et aussi trente pour le XV^e siècle. Soulignons, d'emblée, que si ces chiffres traduisent très certainement une augmentation réelle du nombre des "professionnels de santé" durant ces quatre siècles, ils sont surtout fonction de la quantité croissante des sources disponibles pendant cette période. Sur ce total, on peut distinguer vingt-deux médecins, trente-neuf barbiers dont deux sont dits également "chirurgien" (n^{os} 40 et 78) et auxquels s'ajoutent deux autres personnages qualifiés uniquement de "chirurgien" (n^{os} 39 et 73) et, enfin, vingt apothicaires.

Plus nombreux que les apothicaires mais moins nombreux que les barbiers, les médecins apparaissent bien plus précocement que ces derniers dans notre documentation puisqu'on les y rencontre près d'un siècle plus tôt : 1155 pour les premiers (n^o 1) et 1236 pour les seconds (n^o 19), tandis que les apothicaires n'entrent en scène qu'à partir de 1270 (n^{os} 6 et 20).

Des deux prédicats professionnels les plus couramment employés pour qualifier les médecins narbonnais étudiés ici, *medicus* ou *physicus* (*alias fisicus* ou encore *fsic*) et qui paraissent synonymes⁸, c'est le second qui est le plus usité, bien qu'il soit chronologiquement postérieur au premier utilisé, lui, dès le XII^e siècle (n^{os} 1 et 2). On trouve aussi, en langue d'oc *mege* (n^{os} 56, 63 et 72). Bon nombre de ces personnages voient leur prénom (seul au XII^e siècle, ou le plus souvent assorti d'un patronyme par la suite) précédé du terme *Magister* (ou bien *Maistre* ou *Mestre*) : c'est le cas pour les deux *medici* du XII^e siècle ainsi que pour un certain nombre de *physici* des XIII^e (n^{os} 14, 21), XIV^e (n^{os} 27, 30, 45, 50) et XV^e siècles (n^{os} 56, 63, 65, 75, 81). Trois d'entre eux portent en outre le titre honorifique de *dominus* (n^{os} 45, 50, 56) ou encore celui de "noble" (n^{os} 56, 75).

Quel que soit le nom ou le titre dont ils se parent⁹, ce n'est qu'à partir de 1420 que seulement six de nos vingt-deux médecins font état de grades universitaires. On peut noter un *baccalarius in medicina* (n^o 66 en 1488), deux *licenciati* (n^o 65 en 1430 et n^o 56 en 1470), deux *magistri* (n^o 81 en 1420 et n^o 75 en 1486) et, enfin en 1488, un *doctor in medicina* qui est également *magister in artibus* (n^o 79). Pour tous les autres, même après le milieu du XIII^e siècle, il n'est pas possible de savoir

7. À comparer avec la liste publiée à la fin de l'article de Philippe WOLFF, *Recherches sur les médecins de Toulouse au XIV^e et XV^e siècles*, Regard sur le Midi médiéval, Toulouse, 1978, pp. 125-142.

8. Au moins à partir du XIII^e siècle : voir le n^o 12, qualifié de *fsicus* en 1216 et de *medicus* en 1235.

9. Sur ces questions de vocabulaire : André GOURON, *Médecins et juristes montpelliérains au XII^e siècle : une convergence d'origine ?*, Hommage à Jean Combes, Études languedociennes, Montpellier, 1991, pp. 33-35.

s'ils ont reçu une formation universitaire ou bien si ce sont des praticiens issus de l'apprentissage¹⁰. Pour ceux d'entre eux titulaires d'un grade universitaire, on peut émettre l'hypothèse qu'ils ont fait leurs études de médecine soit, pour la plupart, à l'université de Montpellier (notamment Claude de Molins : n° 75), soit, à partir de 1379, à l'université de Perpignan (notamment Charles Faenam qui est originaire de cette ville : n° 79)¹¹.

Observons pour terminer que tous ces personnages paraissent être des laïques à l'exception de deux d'entre eux : B. de Belim, chanoine de Lodève (n° 4) et le *Dominus Durantus Nicolay* (n° 45), *phiscus Claromonte in Alvernie* (Clermont d'Auvergne), *nunc comorans Narbone* où, dans les années 1307-1308, il acquiert plusieurs biens confisqués à des membres de la communauté juive de la ville sous le coup de l'expulsion royale de 1306 et dont on peut penser qu'il s'agit d'un clerc puisqu'on le voit, en 1308, représenter le prieuré de Notre-Dame de Cassan aux États généraux de Tours et, surtout, que l'on sait qu'il est le recteur de Montredon dans l'Aude en 1321¹².

Comme à Montpellier¹³, mais un peu moins précocement, c'est dès le XII^e siècle que sont nommés les deux premiers médecins narbonnais connus (n° 1 et 2) ; on les rencontre, l'un et l'autre parmi les proches de la vicomtesse Ermengarde de Narbonne. Le premier, *Magister Bremondus*, figure en sa compagnie dans plusieurs actes de 1155 et 1159¹⁴ ; on le trouve également auprès de l'évêque de Lodève en 1157¹⁵. Le second, *Magister Radulphus*, apparaît dans les documents depuis 1171 jusqu'au moins 1219, carrière dont la longévité (quarante-sept ans) peut être comparée à celle du médecin montpelliérain, André, étudié par le professeur Gouron (quarante-trois ans, de 1122 à 1165). Des actes de 1171 et 1174 où intervient la vicomtesse Ermengarde, il ressort que Maître Raoul (*Radulphus*) possède des biens fonciers, comme son collègue de Montpellier, et qu'il pratique en outre le prêt sur gage. Notons que, dans l'acte de 1171, la vicomtesse précise qu'elle agit *inspectis servitiis grandibus quae Magister Radulfus in meam contulit personam*¹⁶. En 1186 et 1203, c'est dans l'environnement des seigneurs de Béziers, l'évêque puis le vicom-

10. D. JACQUART, *Le Milieu médical*, pp. 78, 84 et 302.

11. Jacqueline CAILLE, *Hôpitaux et charité publique à Narbonne au Moyen Âge*, Toulouse, 1978, p. 99 et n. 425 et 426.

12. Outre la bibliographie signalée au n° 45, voir G. SAIGE, *Les Juifs en Languedoc*, Paris, 1881, pp. 274 et 286-287.

13. Voir A. GOURON, *Médecin et juriste*, pp. 33-35.

14. Colbert, vol. 414, 917 (38) : janvier 1155. Doat, vol. CL, fols. 298-299 : acte signé en présence de *Ermengardis vicecomitisse Narbonensis et Magister ejus Bremundi* : année 1159.

15. J. DELAVILLE LE ROUX, *Cartulaire général des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem*, t. I, Paris, 1897, p. 197, n° 259 : parmi les témoins : *Bremundus, medicus Narbone*.

16. Doat LIX, fols. 58-59 et H 211 fol. 27 (1171) ; Doat, LIX fols. 78-82 (1174).

te Trencavel, que l'on trouve ce même *Radulphus*¹⁷ mais, en 1219, il est le témoin d'un acte du vicomte de Narbonne, Aymeric III, le petit-neveu d'Ermengarde. Pour en revenir à cette dernière, soulignons qu'il n'y a pas que des médecins dans l'entourage de la vicomtesse, on rencontre aussi auprès d'elle d'éminents juristes et de nombreux troubadours, tant il est vrai que sa cour apparaissait comme un des creusets du réveil intellectuel qui bouillonne en ce XII^e siècle¹⁸.

Quand, par la suite, des médecins de Narbonne gravitent autour de personnages importants, ce ne sont plus les vicomtes, ce sont les archevêques de la ville. C'est tout d'abord, vers 1245, B. de Belim (n° 4) qui est dit "physicien de l'archevêque de Narbonne" dans un texte du pape Nicolas IV¹⁹. C'est en 1272, Maître Slie, *fisicus* (n° 21) qui bénéficie d'un don de la part de l'archevêque Maurin : celui-ci lui lègue, par codicille testamentaire, les livres de médecine qu'il possède à Narbonne, pour le remercier de l'avoir fidèlement servi²⁰. Ce sont ensuite deux praticiens que l'on rencontre dans l'environnement de Bernard de Fargues, archevêque de 1311 à 1341. Le premier, Jacques Calve (n° 27) est présenté comme un familier du seigneur archevêque dans un document de 1337²¹. Le second, Jean Sepete, *alias* Cepete ou Sepede (n° 50), figure en 1341 parmi les témoins de la rédaction du testament du prélat qui meurt peu après. Il ne quitte pas la ville pour autant, semble-t-il. En effet, en 1344, une "tenure" lui appartenant est signalée parmi les confronts d'un champ et d'une vigne, objets d'une vente dans le terroir du Bourg. D'autre part, on peut lire dans la "Chronique de Saint-Just de Narbonne" (la cathédrale) qu'il est décédé le 21 juin 1348 ; peut-être a-t-il été victime de la "peste noire" dont la première vague frappa l'agglomération cette année-là, du "début du Carême jusqu'à la Fête-Dieu" (*i.e.* du 9 mars au 19 juin)²². Enfin, en août 1420, c'est au che-

17. J. ROUQUETTE, *Cartulaire de Béziers (Livre noir)*, Paris-Montpellier, 1918-1923, p. 439, n° 305. (1186 : *Radulfus, medicus*) et *ibidem* n° 345 (1203 : *Magister Radulfus*). Doat, LV, fols. 316-318 (1219 : *Magister Radulfus, medicus*).

18. Jacqueline CAILLÉ, *Ermengarde, vicomtesse de Narbonne (1127/29-1196/97). Une grande figure féminine du Midi aristocratique*, La femme dans l'histoire et la société méridionales, 66^e Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon (Narbonne, 1994), Montpellier, 1995, pp. 9-49. Sur le lien entre la présence de plusieurs médecins et l'existence d'une activité intellectuelle importante : D. JACQUART, *Le Milieu médical*, p. 238 et n. 2.

19. Il peut s'agir soit de l'archevêque Pierre Amiel qui meurt le 21 mai 1245, soit de l'archevêque Guillaume de la Broue élu le 28 mai 1245, sans doute plutôt le premier.

20. Baluze, vol. 392, n° 581 (4) : *lego Magistro Slie, fisico, qui mihi in infirmitatibus meis fideliter servivit... libros meos fisicales quos habeo in Narbona...*

21. AMN, GG 145 : *familiaris domini archiepiscopi...*

22. Doat, vol. XLIII, fols. 207-218 (avril 1341) ; AMN, II, 2188 (sept. 1344). Dom Devic et Dom Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, Toulouse, 1875-1879, t. VIII c. 228 : 1348 : *obiit dominus Johannes Sepete, fisicus Narbone* (dons divers et fondation d'une messe anniversaire dans la cathédrale) ; *ibidem*, t. V, c. 46 : "Chronique de Saint-Paul" au sujet de la peste.

vet de l'évêque de Carcassonne, cette fois, pour la rédaction du testament de celui-ci, que l'on rencontre le Maître Jean Pons (*alias* Jean Stephani : n° 81), médecin de Narbonne qui sans doute avait été appelé en consultation par le prélat, Géraud du Puy, un très important personnage ; en vain, apparemment, puisque ce dernier mourut quelques mois plus tard, en mars 1421²³. Jean Pons lui-même disparaît avant février 1427, date à laquelle se tient une réunion pour la réformation du consulat de Narbonne dans la demeure de sa veuve, Gervaise, située dans la Cité²⁴.

Au XV^e siècle, c'est au service de la ville que l'on trouve quelques-uns des médecins dont nous avons pu rassembler les noms ici. Deux d'entre eux nous sont connus comme recevant une pension annuelle du consulat : d'une part, Mestre P. Clamens (n° 63), qualifié simplement de mège, se voit allouer par le clavaire une somme de dix livres en 1413-1414 ; d'autre part, Maître Jean de Fabrique, licencié en médecine (n° 65), conteste en 1430, par-devant la cour de justice royale de Narbonne ainsi que la cour de l'archevêque, le montant en monnaie réelle que prétendent lui verser les consuls au moment de payer de fait la pension annuelle qu'ils lui avaient constituée autrefois (*olim*) sur la base de trente livres tournois. Deux autres praticiens, tous deux gradués de l'Université (n°s 79 et 66), sont attachés aux deux principaux hôpitaux de la ville gérés par les autorités urbaines : en avril 1488, ils sont nommés, l'un Charles Saenam au "grand hôpital du Fossé Saint-Paul" dans le Bourg, l'autre Pierre Huary à l'hôpital de la Croix en Cité. Leur contrat est de cinq ans et il est précisé que le premier percevra annuellement une somme de vingt livres tournois payable par trimestre et le second dix livres de la même monnaie.

Disons maintenant quelques mots du seul de nos médecins qui ait connu une notoriété plus que régionale, nous voulons parler de Claude de Moulins (n° 75). Selon un mémoire manuscrit du XVIII^e siècle, conservé aux Archives départementales de l'Aude²⁵, non seulement ce dernier aurait fait ses études de médecine à l'Université de Montpellier, mais il y aurait également exercé son art et enseigné. On sait, en tout cas, qu'il y a eu des relations privilégiées avec le Collège de Gérone auquel on le voit léguer tous ses livres de médecine en 1484. Dans les années 1477-1481, il a dans sa pratique le roi Louis XI lui-même dont il devient un des médecins officiels ayant été mandé auprès du souverain à Chinon dans le

23. M. MAHUL, *Cartulaires et archives des communes de l'ancien diocèse de Carcassonne* (6 vols., Paris, 1857-1872), t. 5, pp. 461-463 : *magistrum Johannem Pontii, medicum Narbone* en compagnie duquel on trouve *Joannes Saxis*, apothicaire de Carcassonne et *Stephanus Colonbas*, barbier de l'évêque.

24. AMN, AA 111, fol. 94 : *infra domum honeste domine Gervasie, relicte magistri Johannis Stephani, alias Poncii, magistri in medicina Narbone, in civitate Narbone sitam...*

25. ADA, 3 J 783 (quatre pages papier). Nous remercions la directrice des Archives de l'Aude de nous avoir procuré une copie de ce document.

Val de Loire ou encore à Paris (les sources divergent). À la même époque, il prodigue aussi des soins au fils aîné du roi, le Dauphin de France, ainsi qu'au comte de Provence. Il reçut, des uns et des autres, des terres et des seigneuries en récompense de ses services ainsi que mille écus d'or de la part du roi²⁶. En février 1486, il devient consul de Narbonne comme représentant de l'échelle (*scala*) des nobles et des bourgeois de la Cité ; d'après le livre du clavaire de cette année, Mestre Claude de Molins est redevable d'une taille se montant à soixante livres pour des biens fonciers se situant dans le Bourg, mais il est dispensé du “capsage” (fixé cette année-là à cinq sous), parce qu'il “demeure à l'ostal de Peyre Andreu” dont la situation n'est pas précisée. Il meurt le 1^{er} février 1494 et est enseveli dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste de l'église Saint-Paul (dans le Bourg) à laquelle il lègue six cents livres tournois pour la fondation d'une messe à célébrer quotidiennement dans ladite chapelle²⁷.

Il faut maintenant en venir aux barbiers, chirurgiens et apothicaires. Pour ce qui concerne les premiers, nous les voyons nommés dans notre documentation tantôt *barberius*, tantôt *barbitonsor* ou encore *rasor* en latin ou bien, en langue d'oc, *raseire* ou simplement *barbier* (*barbyer*). Cinq d'entre eux (tous au XV^e siècle), sous la plume des clavaires de 1470, 1479 et 1480 sont parés du titre *mestre* (n^{os} 54, 69, 74, 80, 82) ; ce prédicat doit, dans ce cas, être rattaché au monde des métiers qui se structure de plus en plus en cette fin du Moyen Âge. On peut se demander, par ailleurs, si tous les barbiers recensés ici exercent une activité chirurgicale? Le fait est, comme nous l'avons déjà fait remarquer, que seulement deux d'entre eux sont appelés tantôt barbier, tantôt chirurgien, ce qui tend à prouver qu'ils sont à la fois l'un et l'autre, ce qui n'est peut-être pas le cas de tous : il s'agit de Guillaume de Grave (n^o 40) dans les années 1339-1344 (*barberius* ou *surgicus*) et de Pierre Poysac *alias* Poyrac (n^o 78) dans les années 1479-1480 (*barbier* ou *surgien*) qui reçoit du clavaire un salaire pour avoir examiné un individu soupçonné d'être lépreux (la somme d'une livre *per son tralalh fait en vesitant Anthony Perier*). En revanche, Bartholomé Girard à la fin du XIV^e siècle (n^o 39 : *surgien*) et Gabriel Massot à la fin du XV^e siècle (n^o 73 : *surgerius*) sont uniquement nommés “chirurgien”. Notons que le premier, qui a droit au prédicat de “Maître” (*Magister Bartholomeus Girardi*), reçu en qualité de nouvel habitant de Narbonne par les consuls, en juillet 1394, bénéficie d'une faveur de la part de ces derniers: il est dispensé, pour une période de six ans, de toute contribution aux tailles et autres *questes* habituelles de la ville en considération “des avantages que son métier (*ministerium*) doit procurer aux

26. *Ibidem* et W 101 : voir le no 75 de notre “Liste de médecins”.

27. AMN, CC 2530 (clavaire de 1486), fol. XLVII et dans ADA, 3 J 783 : trois copies de l'acte de fondation de la messe perpétuelle.

habitants” ; en contrepartie, il est tenu à une obligation de résidence continue²⁸. Voilà qui tend à prouver que l’on manque alors d’experts en chirurgie dans la ville.

Pour ce qui concerne nos vingt apothicaires, notre documentation n’est guère proluxe en renseignements. Ils portent tous la même appellation, à quelques nuances orthographiques près (*apothecarius*, *ypothecarius*, *apotycayre*, *poticaire*, *appotiquaire*...) sans qu’aucun n’y ajoute un titre particulier. Pour quatre d’entre eux nous possédons quelques maigres informations supplémentaires. Ce sont d’abord J. Bayle et J. Castel (n^{os} 57 et 61) qui doivent verser une amende (trois livres pour l’un et une livre pour l’autre) au clavaire de l’année 1480-1481 pour avoir utilisé des poids falsifiés pour vendre dans leur boutique respective (*botiga*), des épices et de la cire d’abeilles. Un troisième (n^o 59), en 1497-1498, est payé pour avoir fourni à la ville les *confituras* (confitures ? confiseries ?) qui avaient été offertes comme “présent” à “Monseigneur de Foix”. Le quatrième, enfin, est le malheureux A. Perier (n^o 77) dont nous avons vu que les consuls craignaient qu’il soit lépreux.

Barbiers et apothicaires doivent normalement faire partie des “gens de métiers” à l’instar des artisans avec lesquels on les trouve à plusieurs reprises regroupés dans diverses assemblées réunies par les consuls. Les premiers, néanmoins, sont plus souvent nommés que les seconds. Ainsi, en 1267, dans une assemblée qui prétend représenter “la majeure partie de la Cité et du Bourg de Narbonne”, aux côtés des *militēs*, *burgenses* et *mercatores* est signalée la présence de membres de vingt-cinq corps de métiers parmi lesquels des barbiers (*rasores*) mais pas d’apothicaires²⁹. En 1270, en revanche, dans un acte concernant uniquement la Cité, parmi les très nombreux noms de *cives narbonenses*, dits aussi *probi viri* qui agissent *nomine universitatis Civitatis*, on relève l’appartenance de ceux-ci à vingt-deux métiers dont celui de *rasor*, à nouveau, avec un représentant (P. André : n^o 3), mais aussi celui d’apothicaire avec deux représentants (R. Bigorre et G. Sicredi : n^{os} 6 et 20)³⁰ ; soulignons, cependant, qu’il s’agit, cette fois, d’une énumération d’individus dont la profession est parfois précisée et non d’une énumération systématique de métiers comme dans l’exemple précédent.

Les barbiers, aussi bien ceux de la Cité que ceux du Bourg, sont éventuellement représentés par des chefs du métier (généralement deux), les “surposés” (*supraposi-*

28. AMN, BB 224 : il est précisé qu’il est originaire *loci vaureati in comitatu Venenti* (?), peut-être s’agit-il de Valreas dans le Comtat Venaissin (nous devons cette hypothèse à notre collègue D. LE BLÉVEC que nous remercions). Notons que l’on constate une diminution du nombre de praticiens dans le Comtat après le départ des papes d’Avignon en 1378 (D. JACQUART, *Le Milieu médical*, p. 240) ; peut-être un certain nombre d’entre eux a cherché à s’employer ailleurs.

29. Doat, I, fols. 237 v-240 : *congregatis... videlicet militibus, burgensibus, mercatoribus...* et (au vingt-cinquième rang) *rasoribus et quampluribus aliis facientibus, ut asserebant, majorem partem Civitatis et Burgi Narbone*.

30. AMN, BB 75 et, *in fine*, dans notre liste les numéros 3, 6 et 20.

ti ou *capita ministerii*), sans que cela indique forcément un plus grand degré d'organisation néanmoins³¹. Nous connaissons nommément quatre "surposés" des barbiers de la Cité : deux en novembre 1293 (n^{os} 11 et 17) et deux autres en juin 1317 (n^{os} 32 et 51). Pour ce qui concerne le Bourg, un seul nom nous est parvenu dans un acte de mai 1290 (n^o 9). Toutefois, dans un document d'août 1314, relatant la "montre des gens d'armes du Bourg", faite par corps de métiers (*ab universis ministeriis dicti Burgi et hominibus ipsorum ministeriorum*), on peut voir, après les pareurs et avant les fabres, défiler les barbiers, sans étendard contrairement à la plupart des autres métiers au nombre de seize, tous étant précédés par deux consuls du Bourg et par les *burgenses, mercatores ac platearii*³².

Cette relative absence des apothicaires paraît surprenante. On peut se demander s'ils n'étaient pas rattachés à la catégorie des marchands (*mercatores*) dont nous avons relevé la présence en 1267 et en 1314, deux dates où les apothicaires n'apparaissent pas. Pour appuyer cette hypothèse, faisons remarquer que le clavaire élu en 1479, Guilhem d'Apchier (n^o 55), forcément choisi parmi les habitants de la Cité en vertu de la loi d'alternance (on sait que celui de 1480 est du Bourg), est qualifié de *merchant* (marchand), alors qu'il y a toutes les chances qu'il se confonde avec l'*apothicaire* du même nom, recensé dans la Cité en 1470 et 1480, dans le terçon de Saint-Just où on ne le voit pas figurer dans la liste des contribuables du registre de 1479, justement parce que c'est lui le clavaire et que, comme tel, il est dispensé de taille.

Quoi qu'il en soit, à la fin du Moyen Âge, l'ensemble des apothicaires de l'agglomération, Cité et Bourg confondus, paraissent s'être regroupés pour former corps. On trouve en effet dans un manuscrit du XVII^e siècle conservé à la Bibliothèque municipale de Narbonne, la copie d'extraits de lettres patentes du roi Charles VIII, de l'an 1484, confirmant les statuts "*des maistres apotiquaires de la ville de Narbonne*"³³. Le métier a à sa tête deux "surposés" ; ceux-ci doivent, notamment, visiter deux fois par an les "boutiques" de leurs confrères, en compagnie d'un médecin. La présence d'un médecin est également requise lors de l'épreuve du "chef-d'œuvre" qui doit obligatoirement être subie pour pouvoir tenir boutique à Narbonne. Les apothicaires doivent se rassembler une fois par an, en mai, dans leur chapelle, fondée en l'honneur de saint Michel par leurs prédécesseurs dans l'église

31. André GOURON, *La Réglementation des métiers en Languedoc au Moyen Âge*, Genève-Paris, 1958, p. 209 selon qui, à Narbonne, "il semble... que tous les métiers, organisés ou non, ont des surposés".

32. AMN 101, fols. 73-75 v et Doat, LI, fols. 398-403 : *Item, postea, homines de ministerio barbariorum dicti Burgi, sine vexillo incidentes, armati diversis armaturis et sequentes alios supradictos (i.e. paratores)*.

33. BM Narbonne, ms 11 : registre parchemin, 66 feuillets, fol. 12

Sainte-Marie-Lamourguier du Bourg ; en outre, chaque premier dimanche du mois, ils sont tenus de faire dire une messe dans ladite chapelle³⁴.

Organisés ou non en métiers, les médecins, chirurgiens, barbiers et apothicaires de Narbonne dont nous avons pu rassembler les noms ici participent à titre individuel à la vie civique de l'agglomération qui voit ses deux consulats regroupés en un seul, à partir de 1338, sans que cette union fasse disparaître complètement néanmoins les deux entités que sont la Cité et le Bourg. On trouve les uns et les autres dans les divers rouages de l'administration urbaine. Dans les assemblées générales coutumières (*parlamenta generalia*) ou dans des rassemblements plus informels de tailles variées, ils peuvent être présents à titre de simple "citoyen" (de la Cité ou du Bourg ou encore de l'ensemble de l'agglomération), comme témoins d'événements divers : élections des consuls, actes consulaires, proclamations du vicomte, accords internes à la ville ou avec des autorités religieuses³⁵. Certains sont membres des conseils officiels qui épaulent les consuls : pour le Bourg nous n'en connaissons qu'un, le barbier P. Alexandre en 1309 (n° 24) ; pour la Cité, quatre apparaissent dans nos documents en tant que "conseillers jurés", tous des barbiers également: P. Siguier et P. Stephani en 1313 (n° 51 et 52), A. Rasoris en 1331 (n° 48), B. Moirau enfin, en 1484 (n° 74) au sujet duquel il est précisé qu'il est un des représentants de "l'échelle" des *menestayraulx*. Pour ce qui est du poste de clavaire nous avons vu, ci-dessus, qu'il est possible de penser qu'il a été tenu de février 1479 à février 1480 par l'apothicaire Guilhem d'Apchier (n° 55). Enfin, reste à dire quelques mots des deux barbiers, du chirurgien et des deux médecins qui ont, une ou plusieurs fois, siégé parmi les consuls. Il s'agit d'abord, avant l'union des consulats en 1338, de R. Helie (n° 10) consul du Bourg à deux reprises (janvier 1288-janvier 1289 et janvier 1293-janvier 1294) et P. Siguier (n° 51 : déjà signalé comme conseiller juré), consul de la Cité par deux fois également, en 1315 et 1323. Après l'union, il s'agit du chirurgien G. de Grave (n° 40), consul pour toute la ville d'octobre 1339 à octobre 1340, puis d'octobre 1343 à octobre 1344 ; c'est enfin au tour des deux médecins, tous deux représentants de "l'échelle" des nobles et des bourgeois de la Cité, de siéger, le premier, P. d'Apchier (n° 56), à deux reprises en 1470 puis 1480, le second, Claude de Moulins (n° 75) de février 1486 à février 1487 après avoir été, comme nous l'avons exposé plus haut, un des médecins de Louis XI.

34. *Ibidem* et ADA, H 198² : registre papier (copie informelle) pp. 30-31 : "Confréries établies à Lamourguier".

35. On rencontre, dans ce genre de circonstances neuf d'entre eux : trois apothicaires (n° 16 en 1288 et 1294, n° 25 en 1300 et n° 7 en 1318), quatre barbiers (n° 19 en 1236, n° 10 en 1290 et n° 8 et 15 en 1293), deux médecins enfin (n° 27 en 1337 et n° 26 en 1344).

Bien insérés dans la “vie politique” de la ville, nos “professionnels de santé” le sont aussi dans la vie économique. Bien que notre documentation ne soit pas prolixe sur le sujet, pour un certain nombre d’entre eux, nous les devinons propriétaires immobiliers ou fonciers dans l’agglomération et ses proches environs où ils possèdent des maisons, des champs, des vignes et où ils détiennent des cens perçus sur divers biens dont des moulins³⁶. Une exploitation systématique des registres des clavaires, ceux que nous avons plus particulièrement utilisés, mais aussi les nombreux autres conservés aux Archives municipales de Narbonne (le plus ancien date de 1352) devrait permettre de situer tous ces personnages (auxquels s’ajouteraient assurément un certain nombre d’autres) dans la hiérarchie des fortunes de la ville. Pour le moment, nous nous contenterons de comparer entre eux ceux pour lesquels nous avons un montant de taille dans le clavaire de 1480-1481, année où le “cavage” est fixé uniformément à une livre cinq sous : la plus forte taille est due par le médecin P. d’Apchier (n° 56 : trente-quatre livres quatre sous), puis vient le barbier B. Moirau (n° 74 : quatorze livres quatorze sous) et, en troisième position, l’apothicaire G. d’Apchier (n° 55 : douze livres trois sous), tandis que le montant le plus faible (douze sous) est versé par l’apothicaire J. Campredon (n° 60) et le barbier B. Dedon (n° 64)³⁷. On le voit, s’ouvre là un très vaste champ d’investigations.

Aussi arrêterons-nous ici cette première esquisse, non sans déplorer que nos diverses recherches ne nous aient pas permis d’ajouter un seul nom à la liste des médecins juifs narbonnais recensés par E. Wickersheimer et D. Jacquart, à savoir, par ordre chronologique : Salomon, physicien juif de Narbonne qui paraît s’être établi à Perpignan vers 1277-1283³⁸, Maître David Bonsenior, *alias Caslari* (i.e. du Caylar), *alias Maistre Davin metge*³⁹, médecin de Narbonne fin XIII^e-début XIV^e siècle à l’instar de *Maistre Bonjuzas*⁴⁰ et, enfin, Maître Bosenhor Salomon, *alias* Yekoutiel ben Salomon, juif qui, à Narbonne vers 1387, traduit du latin à l’hé-

36. Aussi bien les barbiers (n° 19, 37, 42, 46) que les apothicaires (n° 23, 33, 34) ou les médecins (n° 13 et 30). Voir aussi ce qui a été dit de l’apparente aisance de Maître Raoul (n° 2) au XII^e siècle et, au début du XV^e siècle, des achats systématiques par Maître Durand Nicolay (n° 45 et ci-dessus n. 12) de biens juifs confisqués. Notons qu’il s’agit, dans les deux cas, de médecins.

37. Trois autres barbiers doivent verser respectivement : P. Langlès (n° 69) dix livres quatre sous, V. Johani (n° 68) huit livres huit sous et Alboy (n° 54 *in fine*) cinq livres huit sous.

38. W p. 727. Également W 730 où il est question de Salomon de Narbonne, médecin juif traduisant en hébreu un ouvrage de médecine arabe ; aucune date n’étant indiquée, on ne sait s’il faut le confondre avec l’autre Salomon.

39. *Alias* Davin Bosenhor (W 113) : médecin et poète établi à Narbonne vers 1282-1284, le même sans doute selon W que *Maistre Davin, metge* recensé parmi les juifs de Narbonne en décembre 1305 (A. BLANC, p. 545).

40. W 90, sous le nom de Bonjudas : le fait est que dans la liste de 1305, signalée ci-dessus, quelques lignes après *Maistre Davin, metge* est recensé un *maistre Bonjuzas* dont la profession n’est pas précisée.

breu le *Lilium medicine* de Bernard de Gordon⁴¹. On peut éventuellement ajouter à cette courte énumération, le cas singulier du juif Salomonet Aviczor, Maître Avigdor d'Arles, qui obtint la licence de pratiquer la médecine en 1402 (W 730) puis, converti au christianisme, intégra le chapitre cathédral de Narbonne avec la dignité d'archidiaque du Razès, sous le nom de Dyamante d'Ostie, maître en médecine, comme l'appelle le pape Martin V dans un acte à lui adressé, depuis Florence le 16 octobre 1419, en ces termes : *dilecto filio Dyamanti de Ostia, canonico Narbonensi ac archidiacono Redensi in eadem ecclesia, magistro in medicina, salutem*⁴². Reste malgré tout que voilà qui bat en brèche l'affirmation de Jean Régéné qui écrit dans son ouvrage consacré aux juifs narbonnais que "au Moyen Âge, à Narbonne, l'exercice de la médecine était presque l'apanage exclusif de praticiens juifs, formés sans doute pour la plupart aux écoles de Montpellier et de Lunel"⁴³, hypothèse d'autant plus surprenante que lui-même n'apporte comme exemples que deux noms, ceux de David Bonsenior et de Bonsenior Salomon. On voit que là aussi le champ de la recherche demeure largement ouvert.

41. W 92 et Jean RÉGNÉ, *Étude sur la condition des juifs de Narbonne du V^e au XIV^e siècle*, Narbonne, 1912, p. 193.

42. S. SIMONSOHN, *The Apostolic See and the Jews, Documents 1394-1464*, Toronto, 1989, n° 598, pp. 683-684 : *de iudaismo ad fidem Christi conversus et ante huiusmodi conversionem in medicina huiusmodi gradum susceperas, ac magister Salomon Avigdor vocaveris, de Arelate...*

43. J. RÉGNÉ, *op. cit.*, p. 192.

APPENDICE

LISTE DE MÉDECINS, BARBIERS, CHIRURGIENS ET APOTHICAIRES NARBONNAIS (XII^e-XV^e SIÈCLE)

Sont rassemblés dans cette liste les noms de tous les médecins, barbiers, chirurgiens et apothicaires rencontrés par nous dans les documents concernant cette ville que nous avons eu l'occasion d'étudier jusqu'à présent. Ceux figurant déjà dans le *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge* (2 vols.) par Ernest WICKERSHEIMER, Genève-Paris, 1979 (réédition de l'édition de 1936) sont accompagnés d'un W suivi du chiffre de la page. D'autre part, les lettres WS renvoient à Ernest WICKERSHEIMER, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge – Supplément* par Danielle JACQUART, Genève-Paris, 1979. Enfin, la lettre H signale les huit médecins, cinq barbiers et trois apothicaires que nous avons recensés à la page 99 de notre ouvrage sur les hôpitaux narbonnais (Jacqueline CAILLE, *Hôpitaux et charité publique à Narbonne au Moyen Âge*, Toulouse, 1978). Ces seize derniers noms ont été repris systématiquement dans le 2^e supplément au "Dictionnaire" d'Ernest WICKERSHEIMER publié en annexe de la thèse de Danielle JACQUART, *Le Milieu médical en France du XII^e au XV^e siècle*, Genève-Paris, 1981. L'ordre suivi est l'ordre alphabétique des noms (exceptionnellement des prénoms quand le nom est inconnu). Les noms assortis d'un astérisque sont l'objet d'un développement particulier dans l'article lui-même où sont fournies des références supplémentaires. Les noms des médecins sont en gras.

– XII^e SIÈCLE

1. **Bremond** [*Magister Bremundus, medicus*]*: médecin de l'entourage de la vicomtesse Ermengarde de Narbonne (1155-1158). On le trouve aussi aux côtés de l'évêque de Lodève en octobre 1157 : W 92, H 99 qui indique à tort 1257 à la suite d'une faute d'impression.

2. **Raoul** [*Magister Radulphus, medicus*]*: médecin de la vicomtesse Ermengarde (1171-1174). On le trouve ensuite dans divers actes des années 1186, 1203 et 1219.

– XIII^e SIÈCLE

3. **ANDRÉ** (Pierre) [*Petrus Andree, rator*]: barbier, nommé parmi les *probos viros, cives Narbone*, agissant *vice universitatis civitatis* dans un acte de 1270 où apparaissent vingt-trois noms de métiers parmi lesquels barbier et apothicaire (AMN, BB 75). Voir ci-dessous BIGORRE et SICREDI.

4. **BELIM (B. de)***: W 56: chanoine de Lodève, *physicien* de l'archevêque de Narbonne, il obtient d'Innocent IV, la confirmation de plusieurs bénéfices en 1245.

5. **BERTRAND (Bérenger)**: *phisic* (*i.e.* médecin), neveu de Bérenger de Peyriac, vicaire de Cussac, il représente son oncle auprès du chapitre cathédral de Narbonne en 1279 (Ducarouge, t. II, fol. 347).

6. **BIGORRE (Raymond)** [*Raimundus Bigorre, ypothecarius*]: apothicaire, un des prud'hommes de la Cité (*probus vir*) en 1270 (voir ci-dessus ANDRÉ et ci-dessous SICREDI).

7. **CARBONELL (Pierre)** [*Petrus Carbonelli, apothecarius*]: apothicaire de Narbonne, il a pour femme la sœur d'un charpentier (*fusterius*) de la Cité qui avait lui-même épousé la fille d'un argentier (*argentarius*) (avant janvier 1299 : AMN, AA 101, fols. 30-32 v). À noter qu'on trouve un *Petrus Carbonelli*, dont la profession n'est pas précisée, en janvier 1313, parmi les conseillers jurés de la Cité (A. Blanc, p. 715 n° LXXIII E: voir ci-dessous SIGUIER et STEPHANI) et en octobre 1318 parmi les témoins de l'élection des consuls de la Cité (AMN, AA 99, fol. 149).

8. **GILLES (Pierre)** [*Petrus Egidii, barbitonsor*]: barbier, témoin d'une "proclamation" du vicomte en 1293 (Doat, LI, fol. 58 et H 99). Voir plus loin ROQUETAILLADE.

9. **FERRARI (Bernardus)**: barbier (*rasor*), nommé parmi les *suprapositi sive capita ministeriorum Burgi Narbone* en 1290, acte énumérant douze métiers dont celui de *rasor* (AMN, FF 472).

10. **HELIE alias ELIAS (Raymond)**: barbier (*barbitonsor, rasor*) du Bourg de Narbonne, il est parfois nommé *Raimundus RASORIS* ou bien *R. Razeire* (d'où la traduction Raymond Barbier dans certaines analyses). Il apparaît à plusieurs reprises comme consul du Bourg: en 1288 (17 janvier: jour de son élection: Doat, L, fols. 443-445 ; le 24 février: AMN, DD 1268; le 10 mars: AMN, DD 1881) et en 1293-1294 (le 17 août sous le nom de *Rasoris*: AMN, FF 478 ; le 30 août sous le nom de *Helie*: AMN, HH 730; le 1^{er} septembre sous le nom de *R. Elias, raseire*: AMN, AA 103, fol. 25 v et AA 106, fol. 23 bis; le 17 janvier 1294, comme consul sortant, il assiste à la nomination des nouveaux consuls: AMN, BB 124). Le 16 juillet 1290, il est témoin de l'élection des nouveaux consuls du Bourg (AMN, BB 121). Recensé dans H 99.

11. **ISARN (Raymond)** [*Raimundus Isarni, barberius*]: barbier, il est un des deux *suprapositi barberiorum civitatis*, avec Bonet RASORIS (ci-dessous), convoqués en 1293 par les consuls de la Cité en compagnie des représentants de neuf autres métiers (AMN, EE 444 et Doat, LI, fols. 64-65 v).

12. **MONTOLIEU (Pierre de)** [*Petrus de Monteolivo, fisicus* ou *medicus*]: médecin, il est témoin de la rédaction du testament de B. de Corcone en octobre 1216 où il est dit *fisicus* (AMN, AA 105, fol. 13-13 v) et de la rédaction d'un *vidimus* en mars 1225 où il est appelé *medicus* (AN, S 4858 n° 71: copie d'un tes-

tament de 1219 en présence de plusieurs témoins, *omnes litterati*). Recensé dans H 99 sous le nom de Montalivet.

13. **Raymond** [*phisc*]: médecin, nommé Raimond, il vend en juin 1279, une jeune vigne située dans le terroir de la Cité dans un lieu où il possède un autre bien (ADA, H 211, fol. 31).

14. **REDORTA (Jean)** [*Magister Johannes Redorta, phiscus*] : médecin, procureur de P. Catalani, chapelain de Rieuterrier, dans une affaire opposant ce dernier aux consuls de mer de Narbonne ainsi qu'aux consuls de la Cité (AMN, AA 109, fol. 125: mai 1253).

15. **ROQUETAILLADE (Pierre de)** [*Petrus de Rocatalada, barbitonsor*]: barbier (voir ci-dessus GILLES: 1293). H 99.

16. **PUY (Bernard du)** [*Bernardus de Podio, alias del Pueg ou Despueg, ypothecarius ou ypoticarius*]: apothicaire, il est témoin d'actes consulaires en 1288 (AMN, AA 103, fols. 94-103 pour l'ensemble de la ville) et en 1294 (AMN, CC 1728 et Doat, LI, fols. 28-35 pour le Bourg). Il aurait été consul de la Cité en 1282 (H 99).

17. **RASORIS (Bonet)**: barbier de la Cité en 1293 (voir ci-dessus ISARN).

18. **Raymond** [*apothecarius*]: apothicaire dont on connaît seulement le prénom, le nom de famille ayant disparu à cause d'un trou dans le parchemin; il est l'exécuteur testamentaire de l'épouse d'un *cohopertureus* en avril 1291 (AMN, II 2182: cf. H 99).

19. **ROBIAN (Guillem de)** [*Guillelmus de Robiano, radeire* sans doute pour *raserie*]: barbier, il figure parmi les représentants de la Cité dans une liste de deux cents jureurs se portant garants de la paix intervenue entre Cité et Bourg en avril 1236 (Doat, L, fol. 104). Dès mars 1221, il est question d'un Guillem Robian, fils de Pierre Adémar et époux de Raymonde, détenant des cens sur deux boutiques en Cité, mais sans précision de profession (ADA, H 211, fol. 29).

20. **SICREDI (Guillem)** [*Guillelmus Sicredi, ypothecarius*]: apothicaire, un des prud'hommes (*probus vir*) de la Cité en 1270 (voir ci-dessus ANDRÉ et BIGORRE).

21. **SLIE** [*Magister Slie, fiscus*]* : médecin de l'archevêque Maurin dans le testament duquel il apparaît en 1272 (H 99).

22. **SPERADAN (Jean de)** [*Johannes de Speradano, medicus*]*: médecin, habitant la Cité de Narbonne, mort avant novembre 1239 (AMN, GG 1844 et AA 105, fol. 15 v: H 99).

23. **VENTENAC (Jean de)**: apothicaire, il vend un champ, situé dans le terroir de la Cité, au chapitre cathédral en 1289 (Ducarouge, t. II, 512).

– XIV^e SIÈCLE

24. **ALEXANDRE (Pierre)** [*Petrus Alexandri, barberius*] : barbier, il figure parmi les *homines de consilio* du Bourg, convoqués par les régents du consulat en 1309

(AMN, BB 82). Recensé dans W 611, il y est dit, à tort, consul du Bourg. Sans doute est-ce lui qu'on trouve, dès 1308, au nombre des personnalités rassemblées *in comuni palacio Burgi* bien que sa profession ne soit pas précisée (AMN, BB 134).

25. BELS (Arnaud): apothicaire, il figure, en 1300, parmi les nombreux signataires d'un accord avec le chapitre cathédral, en compagnie d'un Pierre Bels, charpentier sans qu'on précise s'ils sont parents (AMN, GG 255 et AA 111, fol. 91). Recensé dans H 99.

26. BRUNET (Jean) [*Johannes Bruneti, medicus Narbone*] : médecin de Narbonne, témoin en 1344 (AMN, DD 203 et AA 99, fol. 286).

27. CALVE (Jacques) [*Magister Jacobus Calve, phisicus*]*: médecin, familier de l'archevêque, témoin dans un litige opposant les consuls du Bourg à l'église Saint-Paul de Narbonne en 1337.

28. CARANTA (Antoine) [Maître *Antony Caranta, barbyer*] : barbier, contribuable recensé par le clavaire de 1376 (fol. 15).

29. CARANTA (P.) [*barbyer*]: barbier, contribuable recensé par le clavaire de 1376 (fol. 15); voisin du précédent, peut-être sont-ils parents? Voir CASALS.

30. CAROVENTO (Maître Helie de) [*phisic*]*: médecin, citoyen de Narbonne, mort avant mai 1318, il possédait des cens sur une roue du moulin du Gua (Ducarouge, t. I, fol. 194, n° 8).

31. CASALS (Jean) [*Johannes Casals, barbyer*]: barbier, contribuable recensé par le clavaire de 1376 (fol. 27): cf. CARANTA et FLORENS.

32. CASTEL (Guiraud) [*Guiraudus Castelli, barbitonsor*]: barbier, l'un des deux *suprapositi barbitonsorum* de la Cité en 1317 (AMN, BB 86: douze métiers sont nommés). Voir ci-dessous SIGUIER.

33. COGOMBLIS (Pierre): apothicaire, en 1300, en compagnie de son épouse Guillemette, vente au chapitre cathédral d'un cens pesant sur un champ dans le terroir de la Cité (Ducarouge, t. II, fol. 512 v, n° 79); en 1301, transaction en compagnie de Bernard Cocomblis (un parent?) et de Raymond Mir, apothicaire (Ducarouge, t. II, fol. 486, n° 62: un mas dans la Cité, paroisse de la Major).

34. COGOMBRIS (Jean): apothicaire, en 1314, il este en justice dans une affaire entamée en 1311 par Guillem Cogombris (Roque, t. II, fols. 137 v-138, n° 100 et 101).

35. CRORETZ (Michel de) [*Miquel de Croretz, potycayre*]: apothicaire, contribuable recensé par le clavaire de 1376 (fol. 37 v).

36. EBRYM (Martin) [*epotycayre*]: apothicaire, contribuable recensé par le clavaire de 1376 (fol. 37 v).

37. FEBVRIER (Jean): barbier, transaction portant sur une maison dans la Cité, paroisse Saint-Sébastien (Ducarouge, t. II, fol. 504 v: mars 1357).

38. FLORENS (Jean) [*Johannes Florens*]: barbier, contribuable recensé par le clavaire de 1376 (fol. 23).

39. GIRARD (Bartholomé) [*Magister Bartholomeus Girardi, chirurgien*]*: chirurgien, reçu comme nouvel habitant à Narbonne en 1394 (AMN, BB 224).

40. GRAVE (Guillaume de) WS 106 [*Guillelmus de Gravis ou Granis*]: appelé tantôt barbier, tantôt chirurgien, il est consul de la ville (représentant le Bourg) d'octobre 1339 à octobre 1340 (AMN, AA 99, fol. 181 et 198 – 18 octobre 1339: élection des nouveaux consuls; AMN, GG 149 et AA 99, fol. 181 et 196 v: 5 avril 1340; AMN, HH 1779: 27 avril 1340; AMN, AA 103, fol. 155 v: 15 juillet 1340: *barberius*). Il retrouve ce poste d'octobre 1343 (AMN, DD 2700 et BB 158) à octobre 1344 (AMN, DD 2700: acte de novembre 1343; AMN, AA 99, fol. 291 et DD 203: actes de septembre 1344: *surgicus*).

41. HUGUET (Jean) [*Johannes Huguet*]: barbier, contribuable recensé par le clavaire de 1356 (AMN, CC 2353, fol. CXXIII).

42. MELETI (Pierre) [*Petrus Meleti, barberius*]: barbier, il possède en 1308 un hôtel dans la juiverie de la Cité (W 649). Dès 1302, il est témoin de la rédaction d'un *vidimus* (Doat, L, 428 v).

43. MIR (Bérenger) [*Maître Bringuier Mir, appotiquaire de Narbonne*]: en 1309, il s'adresse au juge d'appel de l'archevêque (Roque, t. II, fol. 126 v).

44. MIR (Raymond): apothicaire (1300: voir ci-dessus Pierre COGOMBLIS).

45. NICOLAY (Durand) [*dominus Durantus Nicolay, phisicus ; magister Durandus, medicus*]*: W sous le nom de Durand (p. 124) et celui de Durand Nicolai *alias* Nicholay (pp. 125-126) ; également dans WS (p. 63) sous le nom de Durand. Sont signalés des actes de 1307 à 1321.

46. NICOLAI (Guillaume): barbier, il vend une maison dans la Cité, rue de la Croix (1372: Ducarouge, t. II, fol. 491 v).

47. PARONTAL *alias* PERONTAL (Bernard): apothicaire, contribuable recensé par le clavaire de 1352 (AMN, CC 2352, fol. LXXIX).

48. RASORIS (Arnaud) [*Arnaldus Rasoris, barberius*] : barbier, conseiller juré de la Cité (AMN, DD 1017, n° 1: novembre 1331: dix-sept corps de métiers nommés en plus de celui de barbier). Voir H 99.

49. SAFONT (Bernard) [*Bernardus Safont ou Lafont, barberius*] : barbier, il habite à côté de la maison de l'official de l'archevêque (AMN, GG 269 (1) et (2): juin 1323).

50. SEPETE (Jean) W 484 [*Dominus Johannes Sepete, alias Cepete* ou encore *magister Sepede, phisic, phisicus, fisticus*]* : médecin de Narbonne, familier de l'archevêque Bernard de Fargues (actes de 1341 à 1348, date de sa mort).

51. SIGUIER (Pierre) [*Petrus Sigarii alias Siguerii, barberius*] : barbier, en 1313, il est conseiller des consuls de la Cité (A. Blanc, p. 715, n° LXXIII E) ; en 1317, il est un des deux *suprapositi barbitonsorum* avec Guiraud Castelli (AMN, BB 86: douze métiers nommés au total). Il est consul de la Cité en 1315 (AMN, BB 141) et 1323 (AMN, BB 145). Recensé dans H 99.

52. STEPHANI (Pierre) [*Petrus Stephani, barberius*]: barbier, en 1313, il est *consiliarius consulum civitatis Narbone* (A. Blanc, p. 715, n° LXXIII E). Voir ci-dessus SIGUIER.

53. TERREN (Steve) WS 66 [*Steve Terren, barbier*]: acte d'octobre 1366 inséré dans un acte de 1427 (AMN, AA 111, fols. 93-96).

– XV^e SIÈCLE

54. ALBOY (Mestre Aymeric): barbier, contribuable recensé par le clavaire de 1470 (fol. 8 v) et celui de 1479 (fol. 11), il habite dans la Cité (terson de Saint-Just). Le clavaire de 1480 (fol. XI) recense en ce même lieu, un barbier, mestre Alboy dont le prénom est illisible.

55. APCHIER ou APCHER (Guillem d') [également DAPCHIER ou DAPCHER]: apothicaire. Contribuable recensé par le clavaire de 1470 (fol. 14 v) et celui de 1480 (fol. 15 v), il réside dans la Cité (terson de Saint-Just). Le clavaire de 1486 (fol. XVI) recense en ce lieu "les héritiers de Guillem Dapcher". En 1479, est nommé clavaire, par les consuls, un certain *Guillem d'Apchier* qui est dit *merchant* (marchand) (AMN, CC 2383, fol. I).

56. APCHIER ou APCHER (Pierre d') [*Mestre Peyre DAPCHIER alias DAPCHUR ou DAPCHER à tort d'APEHER dans H 99*]: il est dit *licenciatus in medicina* en 1470, 1479 et 1480 appellation à laquelle s'ajoute celle de *mege* en 1480. Par deux fois consul pour la *scala* des nobles et des bourgeois en 1470 et 1480, il fait partie de ce fait, en 1470, des *administratores perpetui Hospitalis pauperum Christi de Cruce civitatis Narbone* (H 99: AMN, Archives hospitalières, B 12). On le retrouve recensé, comme contribuable, par le clavaire de 1470 (fol. 8 v), celui de 1479 (fol. 11 v) et celui de 1480 (fol. 11 v) dans la Cité (terson de Saint-Just). Le clavaire de 1486 (fol. 12 v) recense, en ce lieu, "les héritiers de Mestre Peyre Dapchier".

57. BAYLE (Jean) [*Johan Baylii, apoticari*]: apothicaire, il est condamné par les consuls à payer une amende pour une faute commise dans sa *botiga* (AMN, CC 2384: clavaire de 1480-81, fol. CXI). Voir ci-dessous J. CASTEL.

58. BELN (Étienne) [*Steve Beln*]: barbier, il est recensé comme contribuable dans la Cité (terson de Saint-Just) par le clavaire de 1470 (fol. XV).

59. BLAYE (Jacques) [*apothecayre de Narbona*]: apothicaire, il est nommé par deux fois par le clavaire de 1497 (AMN, CC 2386): au folio XII, comme contribuable de la Cité (terson de Saint-Just, île de l'Hôpital de la Croix) ; au folio CX, il est rétribué *per las confituras donadas a Monsenhor de Foix*.

60. CAMPREDON (Jean) [*Johan Campredon, apoticayre*]: apothicaire, il est recensé par le clavaire de 1480 (fol. XLVIII) dans le Bourg (île du Pont-Vieux).

61. CASTEL (Jean) [*Johan alias Jehan Castel, apoticayre*]: apothicaire, il est condamné par les consuls à une amende pour une faute commise dans sa boutique

(AMN, CC 2384: clavaire de 1480-81, fol. CXI: voir ci-dessus Jean BAYLE). Le clavaire de 1486 (fol. XI) le recense comme contribuable dans la Cité (terson de Saint-Just, île de l'Angel).

62. CATHALA (Bertrand): barbier, recensé comme contribuable dans le Bourg (terson de Migean, île de Fontfroide) par le clavaire de 1486 (fol. 53 v).

63. CLAMENS (Maître P.) [*Mestre P. Clamens, mege*] : médecin percevant une pension de 10 livres qui lui est versée au nom de la ville par le clavaire de 1413-1414 (AMN, CC 2364, fol. 29 v).

64. DEDON (Bertrand) [*Bertran Dedon*]: barbier, recensé dans le Bourg (terson d'Aude) par le clavaire de 1480 (fol. LXIX).

65. FABRIQUE (Jean de) [*Magister Johannes de Fabrica, licenciatus in medicina*]* : médecin, en litige avec les consuls en 1430 au sujet de la pension annuelle qui doit lui être versée au nom de la ville (AMN, BB 55, fol. 13).

66. HUAUDI *alias* HUANDI (Pierre) [*Petrus Huandy, baccalarius in medicina*]* : bachelier en médecine nommé par les consuls comme médecin dans l'Hôpital de la Croix en Cité en 1488 (AMN, BB 55, fol. 28 v). Voir Charles SAENAM (H 99).

67. JAUME (Pierre) [*Peyre Jaume*]: barbier, recensé comme "nouvel habitant" par le clavaire de 1480 (fol. LXXXVII).

68. JOHANI *alias* JONIN (Vincent) [*Vincens Johani*]: barbier, recensé dans la Cité (terson de Saint-Just) par le clavaire de 1470 (fol. I), de 1480 (fol. I) et de 1486 (fol. VI); ce dernier fait allusion un peu plus loin à la veuve dudit Vincent.

69. LANGLES (Pierre) [*Mestre Peyre Langles*] : barbier, contribuable recensé dans le Bourg (terson de Migean) par le clavaire de 1479 (fol. 53) et celui de 1480 (fol. XLIX).

70. LANGLES (François) [*Frances Langles*]: barbier, contribuable recensé dans le Bourg (terson de Migean) par le clavaire de 1486 (fol. XLI) apparemment en lieu et place du précédent.

71. LESTOYER (Colin): barbier, recensé dans le Bourg (terson de Lamourguier) par le clavaire de 1479 (fol. 49).

72. MARTIN (Pierre) [*Peyre Martin, mege*]: mege, recensé dans le Bourg (terson de Lamourguier) par le clavaire de 1479 (fol. 46).

73. MASSOT (Gabriel): chirurgien (*surgerius*) époux de dame Irène (AMN, BB 55, fol. 29: acte de reconnaissance de mai 1486).

74. MOIRAU *alias* MOIREAU, MOREAU, MOREU (Benoît) [*Mestre Benezech*]: barbier, recensé dans la Cité (terson de Saint-Just, île de l'Hôpital de la Croix) par le clavaire de 1470 (fol. XII), 1479 (fol. 13), 1480 (fol. 14 v) et 1486 (fol. XV). En 1484 (AMN, AA 103, fol. 143 v), il est conseiller de la Cité pour la *scala* des *menestairaulx*.

75. MOULINS *alias* MOLINS (Claude de) [*Lo Noble maistre Claude de Molins, alias Claudius de Molinis, magister in medicina*]*: médecin, né à Narbonne, il

étudia probablement à l'Université de Montpellier (W 101). Consul de février 1486 à février 1487 (AMN, CC 2530, clavaire de 1486, fol. I et XLVII et BB 55, fol. 31). Voir H 99.

76. MOREU (Jean) [*Johan Moreu, alias de Paris*]: barbier, recensé par le clavaire de 1480 (fol. 90 v) dans la rubrique "*Recepta dels novels habitants*".

77. PERIER (Antoine) [*Anthony Perier, apoticayre*]: apothicaire, soupçonné d'être lépreux, il est examiné par un chirurgien payé par le consulat (clavaire de 1480, fol. CXXVII). Voir ci-dessous POYSAC.

78. POYSAC (Pierre) [*Peyre Poysac alias Porsac, barbier ou surgien*] : dans le recensement du clavaire de 1479 (fol. 51), où on le trouve dans le Bourg (terson de Lamourguier), il est dit barbier. Dans le clavaire de 1480 (fol. CXXVII), on trouve un Mestre Peyre Porsac, *alias* lo Moreu chirurgien (c'est lui qui est payé une livre pour examiner Antoine Perier, ci-dessus).

79. SAENAM *alias* FAENAM ou FASENA (Charles) [*Karolus Saenam* ou *Faenam, in artibus magister et in medicina doctor*]*: docteur en médecine, originaire de Perpignan, il est nommé par les consuls comme médecin dans l'Hôpital Saint-Paul du Bourg en 1488 (AMN, BB 55, fol. 28 v). Voir, ci-dessus Pierre HUAUDI (H 99). On trouve dans WS (p. 54) un Charles FASENA, maître en médecine à Perpignan, en 1492, dont on peut se demander s'il ne s'agit pas du même personnage.

80. SIMON (Jean) [*Mestre Johan Simon*]: barbier, recensé dans la rubrique *Recepta dels novels habitants* par le clavaire de 1479 (fol. 92) et le clavaire de 1480 (fol. LXXXVIII), il verse à la ville 15 s par an.

81. STEPHANI (Jean) *alias* Poncii [*magister Johannes Stephani, alias Poncii, magister in medicina Narbone*]*: médecin de Narbonne, il assiste au testament de l'évêque de Carcassonne en 1420. Sa veuve, Gervaise, réside encore dans la Cité de Narbonne en 1427: W 467 et 487, de même que WS 184.

82. VALAN (Mestre Berthomieu): barbier, son épouse est recensée en Cité (terson de Saint-Just) par le clavaire de 1470 (fol. 2 v).

83. VIDAMI (Pierre) [*Peyre Vidami*]: barbier, recensé dans la Cité (terson de Saint-Just) par le clavaire de 1470 (fol. 10 v) et par celui de 1479 (fol. 12 v).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE: ABRÉVIATIONS

A. BLANC = Alphonse BLANC, *Le Livre de comptes de Jacme Olivier, marchand narbonnais du XIV^e siècle*, Narbonne, 1899.

ADA = Archives départementales de l'Aude = le ms. H 211 est un inventaire des actes de la mense conventuelle de Fontfroide (XVII^e siècle).

AMN = Archives municipales de Narbonne.

AN = Archives nationales de Paris.

Baluze = collection de manuscrits de la Bibliothèque nationale de France à Paris.

Clavaire = “livre du clavaire”, *i.e.* livre du trésorier municipal de la ville de Narbonne: années 1376 (AMN, CC 2382), 1470 (AMN, CC 2379), 1479 (AMN, CC 2383), 1480 (AMN, CC 2384) et 1486 (AMN, CC 2530).

Colbert = collection de manuscrits de la Bibliothèque nationale de France à Paris.

Doat = collection de manuscrits de la Bibliothèque nationale de France à Paris.

Ducarouge = ms. n° 319 de la Bibliothèque municipale de Narbonne: inventaire des actes du chapitre cathédral de Narbonne (XVII^e siècle).

Rocque = ms. n° 314 de la Bibliothèque municipale de Narbonne: inventaire des actes de l’archevêché de Narbonne (XVII^e siècle).